



**FORCE OUVRIERE**  
**LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT**

DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris

94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02

☎ 01.55.80.66.43 ☎ 01 55 80 66 49

@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>

✉: [fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr)

**COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL DU 23 OCTOBRE 2023**  
**DECLARATION LIMINAIRE DE LA DELEGATION FO DGFIP 75**

Madame la Présidente,

Ce CSAL est entièrement consacré à des fusions de services que vous ordonnez au nom de la poursuite du chantier du Nouveau réseau de proximité ( NRP ) et des injonctions dictées par le nouveau Contrat ou plutôt cadre d'objectifs et de moyens ( COM ).

Pour FO DGFIP, les suppressions d'emplois cumulées depuis plusieurs années mettent en péril les services de notre administration et conduisent aux fusions de SIP, de SIE, de PCE et de PCRП que vous nous présentez comme inéluctables.

Les réorganisations qui nous sont présentées aujourd'hui obéissent à la même logique. Ces réorganisations constituent pour l'administration un moyen à peu de frais d'adapter l'organisation des structures et des services aux suppressions d'emplois qui sont permanentes et massives depuis plusieurs années.

La direction locale poursuit sa logique de fusion et de regroupement de services en mettant en avant la notion de taille critique des services. Pour l'administration, la création de structures de plus grande taille doit permettre d'introduire plus de souplesse dans la gestion des absences et doit favoriser la mutualisation et la polyvalence au sein de ces structures.

FO-DGFIP s'oppose à cette recherche de rationalisation de l'organisation du travail. Comme nous venons de le dire, du fait des suppressions d'emplois, les agents subissent un bouleversement des méthodes de travail et une augmentation de leur charge de travail.

En examinant les différentes fiches qui composent les documents de travail, les mêmes tendances se dégagent :

- une organisation du travail par missions et non plus par portefeuilles qui se développe et qui devient la norme
- une organisation par pôles ou cellules ( transverse, relations aux usagers, expertise, contentieux, recouvrement...)
- une gestion au fil de l'eau du travail ( exploitation de listes ) avec des équipes pouvant venir en renfort en cas de pics d'activité.

- Un découpage des services comme par exemple assiette et recouvrement pour permettre une polyvalence et une mutualisation plus importantes

- une industrialisation des missions et une taylorisation des tâches

Autre point important qui impacte et structure les nouvelles formes d'organisation des services : le développement du télétravail et du travail à distance.

Pour FO DGFIP, avec ce découpage des services en missions ou métiers, avec la dématérialisation et le tout numérique qui se développent et qui engendrent de plus en plus de tâches « télé-travaillables », tout est prêt pour relocaliser des missions au sein de pôles nationaux ou interrégionaux, privatiser certaines missions ou les abandonner et ainsi liquider le réseau de proximité de la DGFIP et vider Paris de ses agents.

FO DGFIP 75 reste déterminé à combattre toutes ces restructurations qui sont dévastatrices pour le service public et qui dégradent les conditions de vie au travail des agents. Les extraits des DUERP des différents services concernés par les fusions témoignent de cette souffrance au travail. Les agents sont déboussolés, inquiets, angoissés face à ces réformes qui ne s'arrêtent jamais. Tous évoquent le manque d'agents pour effectuer correctement les tâches.

Les nouvelles formes de management, plus musclées et plus rapprochées des agents, inspirées du privé, se mettent en place de façon insidieuse (Attribution de listes à traiter au fil de l'eau, indicateurs de performance, plannings d'équipes, pilotage ...) Même les cadres B sont invités à jouer les surveillants. La caporalisation des encadrants en bien en marche.

C'est bien une nouvelle doctrine qui s'impose à la DGFIP basée sur la recherche de la performance ou de l'efficacité, l'accélération des cadences, la priorité donnée à la quantité plutôt qu'à la qualité. Il s'agit de faire plus avec moins.

### Evolution du dispositif des caisses résiduelles

Après avoir décidé à partir de 2019 d'élargir les dispositifs de caisses sans numéraire sur de nombreux sites parisiens et de créer par là même des caisses résiduelles en nombre limité, vous diminuez à présent le nombre de caisses résiduelles susceptibles d'accepter ( encore ) des paiements en numéraire.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous avez déjà réduit le périmètre des caisses résiduelles à deux centres des finances publiques, Paganini et Réaumur ( soit 4 caisses sur l'ensemble des 2 sites ) .

En 2023, vous proposez de réduire le nombre de caisses à 2 ( une seule sur Paganini et le maintien de la caisse unique de Réaumur )

Depuis l'opération « zéro cash » aux guichets de la DGFIP et son corollaire la généralisation du paiement des impôts en numéraire chez les buralistes imposée en juillet 2020, vous continuez à détruire la mission régaliennne de recouvrement de notre administration.

FO DGFIP s'est fermement opposé, dès la mise en place des premières expérimentations, à cette privatisation de mission offerte à la Française des jeux ( FDJ ) .

FO DGFIP s'oppose à cette ré-ingénierie du numéraire qui s'inscrit dans les dispositifs qui portent atteinte au service public en limitant les moyens de paiement, et en limitant l'accueil aux guichets pour justifier les suppressions d'emplois alors que les besoins effectifs sont criants.

FO DGFIP continue de dénoncer la décision de l'administration générale de supprimer petit à petit le paiement en numéraire aux guichets de nos centres des finances publiques.

Il s'agit pour l'administration fiscale d'optimiser les coûts comme dans toutes nos autres missions. Il faut donc de réduire le plus possible les frais de transports de fonds, supprimer des points d'accueil du public, de supprimer des centres des finances publiques, de supprimer des emplois de proximité qui concourent pourtant à servir tous les citoyens dont les plus fragiles et les plus défavorisés

C'est pour toutes ces raisons que FO-DGFIP continue d'exiger :

- **Arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement de fonctionnaires titulaires sous statut !**
- **Abandon immédiat du NRP !**
- **Non aux délocalisations des SIE et de tous les services !**
- **Non aux transferts d'emplois !**
- **Maintien de tous les emplois sur Paris !**
- **Maintien de tous les services de pleine compétence !**
- **Non à la dévalorisation des missions et des métiers !**